

1. Structures d'insertion par l'activité économique (ACI, EI...)

- a. Une entreprise d'insertion (EI)
- b. Une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)
- c. Un atelier et chantier d'insertion (ACI)
- d. Une association intermédiaire (AI)
- e. Une entreprise d'insertion par le travail indépendant (EITI)
- f. Autre, précisez :

2. Établissements d'Accueil, Hébergement, Réadaptation et Services (CHRS, CHU, LHSS, résidence sociale...)

- a. Un établissement pour adultes et familles en difficulté (CHRS, RHVS, CHU...)
 - Un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)
 - Une résidence hôtelière à vocation sociale (RHVS)
 - Un centre provisoire d'hébergement (CPH)
 - Un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA)
 - Un autre Centre d'accueil (CHU, HUDA...), précisez :
- b. Un établissement social d'hébergement et d'accueil (FTM, FJT...)
 - Un foyer de travailleurs migrants non transformé en résidence sociale (FTM)
 - Un foyer de jeunes travailleurs (résidence sociale ou non) (FJT)
 - Une maison d'accueil hospitalière (MAH)
 - Autre, précisez :
- c. Un établissement médico-social (LHSS, CAARUD...)
 - Lits halte soins santé (LHSS), Lits d'accueil médicalisé (LAM), Appartements de coordination thérapeutique (ACT)
 - Un Centre Accueil/Accompagnement Réduction Risques Usagers Drogues (CAARUD)
 - Un Centre soins accompagnement prévention addictologie (CSAPA)
 - Une équipe mobile médico-sociale précarité
 - Autre, précisez :
- d. Un établissement ou service multi-clientèle (Service autonomie aide et soins, lieu de vie et d'accueil...)
 - Un service autonomie aide et soins (SAAS)
 - Un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
 - Un service autonomie aide (SAA)
 - Un lieu de vie et d'accueil
 - Autre, précisez :

e. Un logement en structure collective (Maison relais, résidence sociale...)

- Une résidence sociale (hors Maison relais, pension de famille)
- Une maison relais - Pension de famille
- Autre, précisez :

f. Un Service de protection des majeurs

- Un service mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM)
- Un service dédié mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP)
- Autre, précisez :

g. Un autre établissement d'accueil, hébergement, réadaptation ou service, précisez :

3. Établissements ou services sociaux concourant à la Protection de l'Enfance (foyer de l'enfance, centre éducatif...)

a. Un établissement de l'aide sociale à l'enfance (MECS, foyer de l'enfance, accueil mère-enfants...)

- Un centre parental
- Un établissement d'accueil Mère-Enfants
- Une pouponnière à caractère social
- Un foyer de l'enfance
- Un village d'enfants
- Une maison d'enfants à caractère social
- Un centre de Placement Familial et Socio-éducatif
- Autre, précisez :

b. Un établissement ou service du ministère de la Justice pour mineurs

- Un établissement de placement éducatif, établissement de placement éducatif et d'insertion, centre éducatif fermé...
- Un service d'activité de jour
- Un service d'investigation éducative
- Un service d'intervention éducative en milieu ouvert
- Autre, précisez :

c. Un service concourant à la protection de l'enfance (service AEMO, AED, établissement de mise à l'abri pour MNA...)

- Un club équipe de prévention
- Un service AEMO ou AED
- Un établissement de mise à l'abri pour les personnes se déclarant MNA
- Autre service concourant à la protection de l'enfance, précisez :

d. Un établissement expérimental de l'enfance protégée

e. Autres établissements ou services sociaux concourant à la protection de l'enfance, précisez :

4. Structures d'animation de la vie sociale (centre social ou espace de vie sociale)

- a. Un centre social (CS)
- b. Un espace de vie sociale (EVS)
- c. Autre, précisez :

5. Sièges d'une structure du champ de l'intervention sociale, dont l'activité principale relève de l'un des quatre grands champs suivants :

- a. Structures d'insertion par activité économique (ACI, EI...)
- b. Établissements d'Accueil, Hébergement, Réadaptation et Services (CHRS, CHU, LHSS, résidence sociale...)
- c. Établissements ou services sociaux concourant à la Protection de l'Enfance (foyer de l'enfance, centre éducatif...)
- d. Structures d'animation de la vie sociale (centre social ou espace de vie sociale)

Note : Sont **exclus de l'enquête** les bénévoles, les agents de collectivités ou de structures sous statut public, ainsi que les professionnels du champ du handicap et de l'autonomie / vieillesse.